



2013

COMITE 21 PAYS DE LA LOIRE

3 QUESTIONS A...



Pascal Glémain,

Spécialiste de l'économie sociale et solidaire, Pascal Glémain en a réalisé de nombreux ouvrages dont *Les territoires des finances solidaires. Une analyse en régions Bretagne et Pays de la Loire*, L'Harmattan, novembre 2010, *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*. Avec J.L.Laville – LISE CNRS, Desclée de Brouwer, janvier 2010, *Epargnants solidaires. Une analyse économique de la finance solidaire en France et en Europe*. Préface du Pr.Henry Nogès, avec le soutien de l'université de Nantes. Presses Universitaires de Rennes, 2008. Il est membre du comité du label FINANSOL à Paris, des comités d'organisation et scientifique du RIUESS, de l'Association Française d'Economie Politique et **du Bureau de la CRESS Pays-de-la-Loire**. Depuis 2011, il est également membre élu du CA de **l'écocyclerie TroCantons** (commission budget et marchés publics)..

> Face à la désindustrialisation, quel est l'avenir des Pays de la Loire pour les dix prochaines années ?

« La désindustrialisation concerne dans l'opinion publique celles que l'on désigne par « *grandes entreprises* ». Or, en région, en France comme en Europe, l'essentiel du tissu productif local est animé par des petites, voire très petites entreprises. A titre d'indication, plus de 90% des entreprises comprennent en moyenne 6 salariés. Cependant, il est vrai que la Région Pays-de-la-Loire présente un avantage comparatif tant au niveau de l'Industrie Agro Alimentaire, que des Chantiers Navals et Aéronautique. A ce titre, il semble légitime de s'inquiéter du devenir du tissu productif local des sous-traitants dont les résultats économiques et financiers dépendent significativement de cette industrie territoriale. En effet, comme le souligne le Schéma Régional de l'Economie et de l'Emploi Durable 2013-2016, (2011, p.13) « *L'économie ligérienne doit affronter la concurrence mondiale et les risques de délocalisation. Troisième région industrielle française, l'industrie y est en effet plus présente qu'ailleurs, avec 18% des 1,5 millions d'emplois régionaux contre 15% en moyenne nationale. Fondée sur les filières mécanique et travail des métaux (68000 emplois), agro-alimentaire (26000 emplois) et fabrication et installation de*

matériels électrique et électronique (22000 emplois), il s'agit principalement d'une industrie de main d'oeuvre, formée pour deux tiers d'ouvriers (près de 30% des salariés ligériens). La proportion de cadres supérieurs en son sein est moindre qu'au niveau national, ce qui fait écho à un taux de poursuite d'études supérieures en filière universitaire longue relativement faible (34,5% contre 43,2% en France) ». Dès lors, il semble qu'il faille accompagner et financer les petites et très petites entreprises, et on peut se féliciter à ce titre de l'animation du Fonds Territorial d'Investissement Solidaire animé par le FONDES pour créer et consolider les emplois. En outre, il convient de poursuivre le soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire, en particulier en consolidant la situation économique et financière des entreprises associatives ou coopératives qui occupent près de 13% des emplois de la région. Pour ce faire, il faut les mettre au service d'un projet de territoire en faveur de l'emploi. »

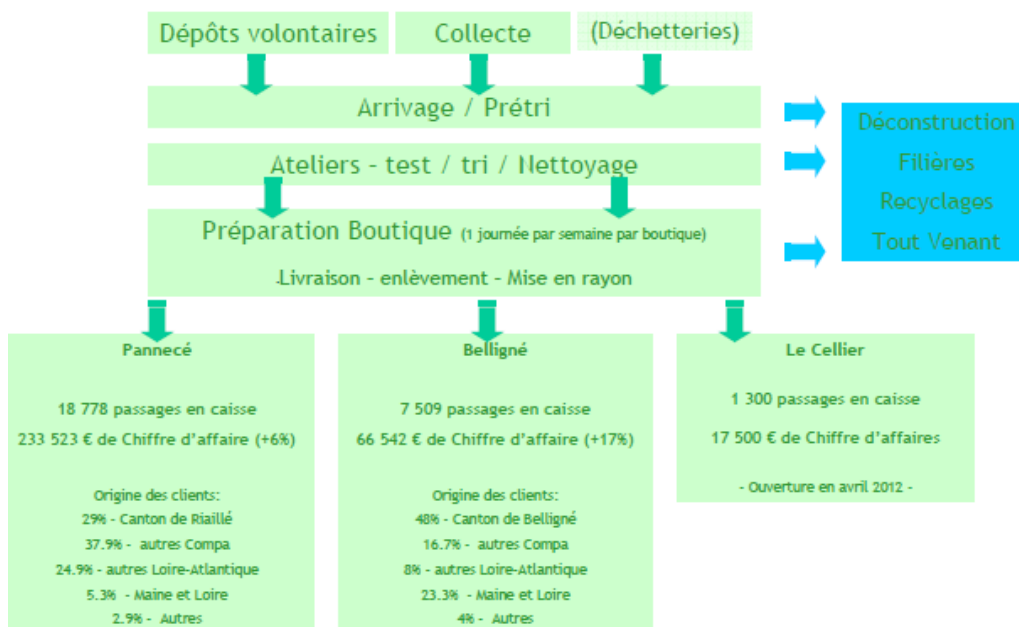
> Le développement des filières dites « responsables » est-il réaliste et compétitif ?

« Je vais répondre à cette question à travers l'exemple d'une association, pour laquelle je suis administrateur. L'association TroCantons, sous agrément d'entreprise d'insertion, agit depuis 1994 sur le territoire de la Communauté du Pays d'Ancenis (COMPA) en Loire-Atlantique. Elle agit pour la réduction des déchets par le réemploi. Pionnière dans ce domaine, cette entreprise solidaire a multiplié les expériences empiriques, à la fois organisationnelles et de connaissances et compétences qui, au fil des années ont abouti à une expertise reconnue dans le domaine de la collecte des « *res delictare* », et de leur valorisation par le réemploi et le recyclage. Vecteur d'innovations de proximité, à la fois sociale et géographique, l'expertise de TroCantons a contribué aux côtés d'autres mouvements tels qu'Emmaüs, à la préfiguration de la REP DEEE, et surtout au développement du concept d'Ecocyclerie® (décliné aussi sous forme de Ressourceries®, recycleries...). Elle est aujourd'hui renforcée par le développement des ressourceries à l'échelle de la Région en milieu urbain et péri-urbain.



Schéma d'organisation - Réponse au marché COMPA 2013/2014

Circuit de traitement et réemploi



Pour que ces entreprises continuent à accompagner l'emploi par l'insertion, à développer les éco-filières, il est important qu'on les considère comme des entreprises à part entière au carrefour de l'économie de marché (revente en boutiques, marché de l'occasion), de l'économie publique (en délégation de services publics de collecte, de valorisation des matières et matériaux). »

> Quels sont pour vous les principaux leviers pour réussir la transition écologique ligérienne ?

« La transition écologique ligérienne dépend principalement de la bonne gestion des biens communs, tels qu'ils ont été définis par E.Oström (Prix Nobel d'Economie 2009). Il s'agit de bien comprendre qui sont les « *appropriateurs* » des biens communs ? En quoi, ils participent à la construction d'une économie ancrée à son territoire, respectueuse de son environnement ? Il est nécessaire de soutenir une politique de promotion de l'épargne citoyenne, solidaire et responsable, qui permettent autant de financer l'acquisition de foncier agricole pour développer de nouvelles activités agricoles (cultures, élevage), que de favoriser l'investissement dans les énergies propres et solidaires. On peut se référer ici à Eoliennes en Pays de Vilaine où les capital-risqueurs solidaires ont mobilisé l'épargne citoyenne au service d'un investissement socialement responsable et soutenable. Dans le prolongement d'une réflexion posée dans le Rapport du CESER des Pays-de-la-Loire sur l'Economie Sociale et Solidaire (2012) : il est important « *de ne pas limiter l'innovation aux innovations de rupture (c'est-à-dire à celles qui entraînent une véritable révolution et des changements majeurs) mais bien de prendre aussi en considération toutes les innovations incrémentales comme les innovations modestes, graduelles et continues qui apportent des améliorations constantes* ». Il s'agit ainsi de considérer l'ensemble des nouvelles ressources, des nouvelles compétences et des idées construites dans le temps long comme étant des éléments facteurs d'innovations, au service d'un territoire ambitionné comme un construit social ligérien. »

